

Été 2016

SALABERRY-DE- VALLEYFIELD

BULLETIN MUNICIPAL
ville.valleyfield.qc.ca



DÉTENTE

Tous à la plage

Le Parc régional des Îles-de-Saint-Timothée est un milieu de vie méconnu, un joyau campivallensien qui se transforme au fil des saisons.

Sa position stratégique dans le réseau de canalisation et de barrages au cœur du fleuve Saint-Laurent fait en sorte que l'environnement et le paysage à proximité du parc se métamorphosent au gré du temps, en lui donnant 1001 facettes.

Vie
pétillante
au quotidien

À SALABERRY-DE-VALLEYFIELD... UNE POUSSÉE DE CROISSANCE!

Lorsqu'on recherche aujourd'hui un milieu, une ville pour s'y établir, on mise beaucoup sur la qualité de vie. Eh bien, chez nous à Salaberry-de-Valleyfield, nous répondons tout à fait à cette quête d'équilibre et de bien-être; les statistiques sont là pour nous le prouver.

L'année 2016 a commencé en grand par l'inauguration de notre station d'épuration des eaux usées modernisée, la venue de Pelican International, une industrie de pointe dans l'équipement de loisir, et par l'annonce de la zone industrialo-portuaire : un espace délimité servant à des fins industrielles, situé à proximité de services portuaires et d'infrastructures routières et ferroviaires. Le Port de Valleyfield sur la voie maritime du Saint-Laurent constitue un atout réel sur lequel s'appuient nos stratégies de développement industriel et de création d'emplois.

Les statistiques de construction et de rénovation nous indiquent que le niveau des investissements en construction et rénovation est en croissance chez nous. Tous ces investissements vont profiter à l'ensemble des Campivallensiens, des commerçants et des entreprises locales de construction et de matériaux.



Salaberry-de-Valleyfield est une ville attirante par la magie de l'eau; une ville engagée dans le maintien et l'amélioration de la qualité de vie et par conséquent, les citoyens bénéficient au quotidien des bienfaits de cette vitalité. Salaberry-de-Valleyfield... un choix de vie!

Denis Lapointe, maire

UNE PLUME D'OR POUR RÉCOMPENSE

Le Service des relations avec le milieu, particulièrement l'équipe des communications, se réjouit d'être parmi les lauréats 2016 au concours des Plumes d'excellence de l'Association des communicateurs municipaux du Québec (ACMQ). Ce concours annuel, mené auprès des membres de l'ACMQ, souligne leur professionnalisme, les meilleures réalisations et sensibilise les membres à la démarche essentielle de planification.

Parmi les trois projets présentés pour la campagne « Vie pétillante au quotidien », la vidéo promotionnelle a été retenue et elle a permis à la Ville d'être lauréate 2016 de la catégorie **Nouveaux médias**. Un travail précieux de conception et d'écriture à l'interne a abouti à une idée simple : se distinguer en présentant un quotidien d'apparence ordinaire qui à Salaberry-de-Valleyfield devient extraordinaire.

Pas moins de 15 figurants, citoyens aux rôles significatifs, sélectionnés par candidatures sur Facebook, se sont prêtés au jeu. Le dévoilement

de la vidéo a eu lieu devant 350 citoyens émus. Les déjà fiers étaient excités de voir leur vision de leur ville matérialisée et les surpris, sous le coup d'une révélation.

Vitalité instantanée, succès incontestable, ampleur (41 000 résidents). Après 12 heures : 25 000 vues, 1 400 partages. Après 5 jours : 2 449 partages, 59 496 vues, 1 595 commentaires, déclarations d'amour, fierté affichée, aveux libérateurs. La vidéo a généré effervescence et positivisme.

Cette Plume d'or s'ajoute aux deux autres gagnées au fil des ans.

On a le goût de vivre à Salaberry-de-Valleyfield!



Coup de de Stéphanie

Mon coup de cœur est la pratique du surf debout à pagaie. Un sport qui, en plus de me permettre de découvrir de nouveaux plans d'eau, s'avère être un bon exercice pour le tronc et les jambes.

L'an dernier, j'en ai fait au cœur de la ville, sur le Vieux Canal, mais cet été, la location se concentrera au Parc régional des Îles-de-Saint-Timothée. Le cadre véritablement enchanteur du site convient très bien à cette planche, conçue pour les eaux calmes. De plus, comme le site du Parc régional comporte plusieurs installations, les moins friands de cette activité peuvent m'accompagner sur les lieux.

Comme la planche est plus imposante (plus longue, plus large et plus épaisse) que la planche de surf traditionnelle, elle permet d'apprendre rapidement à poser un défi à notre équilibre et à profiter de la nature.

Cette invention hawaïenne est disponible à la location lors des heures d'ouverture de la plage.

Coût : 10 \$ / heure



Stéphanie Gareau est secrétaire au Service des ressources humaines de la Ville. Dans chaque édition du bulletin, un employé de la Ville vous partagera son coup de cœur.

PARC RÉGIONAL DES ÎLES-DE-SAINT-TIMOTHÉE UN ENDROIT À DÉCOUVRIR

Avec votre carte du citoyen, vous détenez votre passeport pour entrer gratuitement dans un endroit qui saura vous séduire.

La plage sablonneuse et claire se distingue d'abord par la qualité de son eau. Comme elle est vidangée automatiquement, chaque nuit, par l'ouverture des barrages d'Hydro-Québec, elle maintient, année après année, la cote A, soit EXCELLENTE. Si une plage invite à la détente en famille, les athlètes peuvent également bénéficier d'un couloir d'entraînement de 130 m (aller-retour) pour perfectionner la nage libre.

Des activités diversifiées

Les visiteurs peuvent pratiquer différents sports en louant des embarcations nautiques (canot, kayak, pédalo, surf debout à pagaie). Sur la terre ferme, les uns joueront au volley-ball sur des terrains réglementaires, tandis que les autres s'amuseront aux modules de jeux et à la mini-tyrolienne.

Les amateurs de la nature, quant à eux, profiteront des sentiers pédestres, agrémentés de panneaux d'interprétation, pour admirer la flore et la faune, dont plus de 100 espèces d'oiseaux. Certains rejoindront, à pied ou à vélo, la navette fluviale qui relie la municipalité des Cèdres à Salaberry-de-Valleyfield.

Des installations qui se modernisent

Un nouveau concessionnaire se joindra cette année au casse-croûte. Comme l'an dernier, les visiteurs auront accès au pavillon des baigneurs. Situé sur la plage, ce pavillon comprend : cabines de déshabillage, vestiaires, toilettes ainsi qu'une douche extérieure.

À votre service

Des sauveteurs qualifiés assurent la sécurité des nageurs et, cet été, deux nouvelles tours ont été aménagées afin d'être plus alertes pour surveiller les baigneurs. En outre, le site possède désormais un fauteuil hippocampe, lequel permet aux personnes à mobilité réduite d'avoir un peu d'autonomie et de se promener entre terre et plage grâce aux roues robustes. **Information : parcdesiles.ca | 450 377-1117**



LA BONNE NOUVELLE ÉCONOMIQUE LA SOCIÉTÉ DU PORT FÊTE SES 50 ANS



Le saviez-vous? Le Port de Valleyfield a accueilli son tout premier navire le 23 juin 1966. Il s'agissait du navire français M/S Christine venu livrer une cargaison de phosphate, en provenance du Maroc, pour l'entreprise locale Les Engrais du St-Laurent. Bon an, mal an, quelque 115 navires accostent au Port de Valleyfield.

La programmation entourant son 50^e anniversaire est variée et s'adresse à différents publics. Elle se veut à la fois festive, culturelle et propice au

développement des affaires. Ceux qui n'ont pu profiter de la fin de semaine d'activités spéciales entourant le 50^e anniversaire du Port de Valleyfield les 10, 11 et 12 juin derniers pourront apprécier les bannières des moments marquants de l'histoire du Port de Valleyfield « Salaberry-de-Valleyfield et le pouvoir de l'eau » en exposition à la Bibliothèque Armand-Frappier, les mois de juillet et d'août, ainsi qu'au Musée de société des Deux-Rives (MUSO), du 15 au 18 septembre.

C'est d'actualité

FAUCHAGE Votre responsabilité



Contrairement aux années passées où la Ville entretenait encore certaines emprises, la réglementation sera dorénavant appliquée : l'emprise doit en tout temps être entretenue par le propriétaire ou l'occupant du terrain limitrophe. Rappelons aussi que le contrôle de l'herbe à poux est important : il faut l'arracher, semer des espèces compétitrices ou tondre avant la mi-juillet et la mi-août.

COLPORTEURS La prudence s'impose!

Les personnes désireuses de solliciter un don ou d'exercer toute forme de sollicitation ou de porte-à-porte doivent obtenir un permis de sollicitation-collecte de fonds, et ce, par le biais du Service récréatif et communautaire.

Les sollicitations doivent se faire entre 10 h et 19 h seulement.

Les campagnes de financement réalisées dans les rues font, pour leur part, l'objet d'une autorisation spécifique du conseil municipal.

Dans le doute, vaut mieux s'informer ou s'abstenir de contribuer. Toutefois, si vous êtes sollicité et que vous avez des soupçons, n'hésitez pas à appeler la Sûreté du Québec au 310-4141.

ANIMAUX DE FERME Toujours des interdits



Le règlement sur le zonage prévoit que la garde et l'élevage d'animaux de ferme comme usage additionnel à un usage résidentiel sont prohibés, sauf dans une zone dont la vocation dominante est agricole.

Dans le même esprit, le règlement concernant les nuisances stipule qu'il est interdit de posséder un animal domestique tel que cheval, poule, vache, mouton, chèvre et canard en zone urbaine.

SAM Enregistrez-vous



Que vous changiez de numéro de téléphone ou que vous veniez de déménager à Salaberry-de-Valleyfield, il est capital de vous inscrire au Système Automatisé de Messages (SAM.) La Ville de Salaberry-de-Valleyfield et neuf entreprises campivallensiennes se sont dotées de ce système afin de contacter, lors d'un incident majeur, le maximum de personnes et d'établissements dans la zone atteinte, en un minimum de temps. SAM permet également de cibler une zone précise selon la situation. Par exemple, pour un bris majeur d'aqueduc, il sera possible de transmettre un message dans un quartier ou dans certaines rues touchées par le bris. [Pour vous inscrire ou modifier vos coordonnées : ville.valleyfield.qc.ca/systeme-automatise-de-message-sam](http://ville.valleyfield.qc.ca/systeme-automatise-de-message-sam)

HORTICULTURE EN MILIEU URBAIN

Aménagez votre fossé

Afin de répondre aux nouvelles exigences gouvernementales en matière d'environnement, les promoteurs aménagent des fossés peu profonds (noues) le long des nouvelles rues. Ces fossés allègent le réseau pluvial souterrain conventionnel. Les propriétaires de terrains se retrouvent donc avec un fossé en façade de leur maison et en sont souvent mécontents.

Le premier réflexe est d'engazonner les fossés puisque les pentes sont souvent assez faibles pour permettre un entretien facile. Le résultat n'est pas toujours heureux et le gazon n'y pousse peut-être pas de façon uniforme. Une autre option peut être envisagée, soit celle de végétaliser le fossé en l'agrémentant de plantes diverses.

Les fossés végétalisés présentent plusieurs avantages : ils réduisent la vitesse et la quantité du

ruissellement, captent les polluants, soutiennent la biodiversité en devenant des habitats pour la faune, nécessitent peu d'entretien et peuvent aussi devenir un élément très esthétique qui ajoute un cachet au paysage environnant.

Il est important de choisir des végétaux variés (vivaces, arbustes, bulbes, graminées) non envahissants qui poussent bien en milieu humide et qui tolèrent la sécheresse et les inondations. Par ailleurs, les plantes stabilisent les pentes des fossés et contrôlent l'érosion. Leurs racines souvent plus longues que celles du gazon accélèrent la vitesse d'infiltration.

Potager en cour avant

Il est possible d'aménager un potager en cour avant, à au moins 2 m de la ligne de lot. Celui-ci doit toutefois être aménagé et entretenu de façon à ne pas comporter d'herbes hautes et de mauvaises herbes, à la différence des fossés.



AU SUJET DES PLANTES INDIGÈNES

Tout comme dans ses propres plantations, la Ville vous encourage fortement à considérer l'utilisation des plantes indigènes dans vos aménagements paysagers.

Une plante indigène est une plante qui s'est développée (en Amérique du Nord) après la dernière glaciation, il y a 12 000 ans. La nature a créé des variétés de plantes qu'elle reconnaît et qui sont adaptées au climat et à l'écosystème dont elles font partie. Puisque les plantes indigènes poussent naturellement chez nous, elles ont de nombreux avantages :

- Elles requièrent rarement l'emploi de pesticides ou d'engrais concentrés.
- Elles demandent moins d'entretien.
- Elles sont moins sujettes aux attaques d'insectes ravageurs et autres agents pathogènes, dans de bonnes conditions de culture.

- Elles sont moins sensibles aux écarts de température.
- Elles survivent aux sécheresses (moins d'arrosage en perspective).
- Elles résistent à nos hivers sans protection hivernale.
- Elles améliorent la qualité des habitats naturels et des espaces verts.
- Elles sont notre patrimoine floristique.

Ce choix contribue aux efforts de maintien de la diversité biologique. L'utilisation des plantes indigènes vient aussi contrer le problème des plantes exotiques envahissantes, ces espèces végétales cultivées à des fins ornementales et qui, aujourd'hui, nuisent aux écosystèmes en s'implantant dans la nature au détriment des espèces locales.

L'IMPORTANCE DE LA LICENCE POUR ANIMAL

L'identification de votre animal de compagnie, chien ou chat, peut vous rendre de grands services en cas de fugue ou de perte, en plus d'être un outil qui accroît la sécurité des citoyens. En effet, cette mesure est nécessaire afin d'assurer un contrôle animalier adéquat et professionnel, notamment en vue de détecter la possession d'animaux maltraités, la surpopulation d'animaux ou la présence de bêtes errantes.

La licence coûte annuellement 20 \$ pour un chien et 15 \$ pour un chat et est disponible au bureau des Services animaliers. Elle couvre une année à partir du 1^{er} juin ou dès la prise de possession de votre animal de compagnie.

Ce dernier possède déjà sa licence? Bravo! Cependant, n'oubliez pas de signaler tout changement au fichier d'identification pour qu'à titre de propriétaire, vous puissiez facilement être rejoint.

Une fois votre licence achetée, il est important que votre animal la porte, particulièrement dans les espaces publics comme le parc canin. Cette précaution supplémentaire assure la paix d'esprit aux propriétaires de chiens qui fréquentent le site.



Ça ne change pas la vie, mais...

La section SERVICES EN LIGNE du site Internet de la Ville compte un bon nombre d'outils pratiques facilitant l'accès à l'information. Découvrez ici des outils qui facilitent la vie.

RECHERCHE TOPONYMIQUE

Derrière le nom d'une rue, d'un chemin, d'une avenue, d'un parc, d'un édifice, d'une salle se cache souvent une histoire dont seul un long travail de patience et de persévérance permet d'en découvrir les origines. C'est ce travail qu'ont réalisé le Centre de recherche et d'archives du Haut-Saint-Laurent et la Ville de Salaberry-de-Valleyfield.

Près de 600 noms de rues, avenues, boulevards, impasses et terrasses de Salaberry-de-Valleyfield

sont expliqués. Cette banque sera en constante évolution et elle s'élargira aux édifices, aux parcs et à d'autres infrastructures municipales.

Faites une recherche ici :
ville.valleyfield.qc.ca/recherche_toponymie

ABONNEZ-VOUS À L'INFOLETTRE

Survolez facilement l'actualité, les activités et les événements sportifs, culturels et sociaux, consultez les infos pratico-pratiques et ayez un accès rapide à des sections comme Info-Travaux.

Chaque vendredi matin, recevez l'essentiel des éléments marquants de la semaine et le calendrier des événements de la semaine suivante.

Un titre et un résumé inciteront à en savoir plus via un hyperlien vers le site Internet. Obtenez-y tous les détails.

POUR S'INSCRIRE :
ville.valleyfield.qc.ca/infolettre

TOUS LES SERVICES EN LIGNE :
ville.valleyfield.qc.ca/services-en-ligne

NOTRE PISTE CYCLABLE S'ALLONGE DE 22 KM

Toujours soucieuse du développement de son territoire et du bien-être de ses citoyens, la Ville de Salaberry-de-Valleyfield poursuit le déploiement de son réseau cyclable. Un tournant est franchi cette année avec la création d'un lien de plus de 15 km qui permettra de relier le centre-ville de Salaberry-de-Valleyfield au Parc régional des Îles-de-Saint-Timothée.

En fait, ce lien se rend jusqu'à la ville voisine Beauharnois et à son point d'intérêt majeur que constitue le parc archéologique Pointe-du-Buisson. Le réseau s'agrandira également de tronçons en chaussée partagée et en corridors cyclables permettant de relier le centre-ville avec la Route verte, le site de CampiAgile, l'école primaire Saint-Joseph-Artisan et le parc du même nom.

GRAND CHANTIER AU BOULEVARD DU HAVRE

Les travaux prévus entre les rues Cardinal et Saint-Philippe sont répartis en section afin de s'assurer qu'ils n'entrent pas en conflit avec la tenue des Régates. Les travaux prendront fin à l'automne 2016, mais il faut toutefois noter que les travaux de finition tels qu'une seconde couche d'asphalte et l'aménagement paysager se termineront au printemps 2017.

Le projet, estimé à 8,6 M\$, dont 1 551 600 \$ en subvention du programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM), consiste en la rénovation des infrastructures, notamment la réfection de la chaussée, de trottoirs et de bordures, des réseaux d'eau potable et d'eaux

usées, du bouclage de l'aqueduc sous la voie ferrée du CN, de l'ajout d'un réseau d'égout pluvial, du réaménagement de la piste cyclable bidirectionnelle, en bordure de la chaussée, et à la réfection de la piste cyclable dans le parc Cauchon.

Le temps des travaux, la circulation véhiculaire sera déviée principalement par la rue Meloche, des panneaux de signalisation indiqueront la route à suivre. Un schéma de la circulation locale ainsi que toutes les mises à jour sur cet important chantier sont disponibles sur le site Web de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, dans la section INFO-TRAVAUX :

ville.valleyfield.qc.ca/INFOTRAVAUX

BRANCHÉE SUR LE CIRCUIT ÉLECTRIQUE

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield offre désormais à ses citoyens et aux visiteurs de passage deux bornes de recharge publiques, soit une au marché public (51, rue Hébert) et une autre sur le côté est de l'hôtel de ville (rue Nicholson).

Le coût de la recharge aux deux bornes du Circuit électrique appartenant à la Ville est de 1 \$ l'heure. Facturés à la minute, ces frais s'appliquent tant que le véhicule est branché. Une signalisation précise que l'espace de stationnement situé devant la borne de recharge électrique est réservé aux véhicules rechargeables.

Ces installations s'inscrivent dans la mise en œuvre des objectifs du plan d'action en développement durable avec une majeure en environnement (PADD-E) et visent notamment à réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en contribuant à l'essor de l'électrification des transports.



Calendrier des activités 14 juin au 28 août

JUIN

16 au 19 juin
FESTI-BIÈRES DU SUROÏT
Parc Delpha-Sauvé
festibieres.com

18 et 19 juin
**COUPE DU QUÉBEC
DE KAYAK D'EAU VIVE /
PADDLING TRIATHLON**
Rivière Saint-Charles et Vieux
Canal (pont Salaberry)
kayakvalleyfield.org

14 juin au 16 août
LES MARDIS EN MUSIQUE
Parc Delpha-Sauvé | 19 h
(relâche le 12 juillet)
dev.ccibv.ca/evenements

23 et 24 juin
FÊTE NATIONALE / SAINT-JEAN
23 juin – Animation
Centre sportif et culturel
Saint-Timothée
23 juin - Spectacles et feux
d'artifice | Parc Delpha-Sauvé
23 et 24 juin – Exposition
artisanale | Club de curling
24 juin – Fête familiale
Parc Delpha-Sauvé
24 juin - Défilé
ville.valleyfield.qc.ca



Jusqu'au 15 août
CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ
Pour les jeunes de 1 à 15 ans
18 août - Soirée de clôture
Bibliothèque Armand-Frappier
450 370-4860
destinationvalleyfield.com

JUILLET

2 et 3 juillet
**VINLAND
FESTE MÉDIÉVALE VIKING**
Île des Patriotes
productionvinland.com



7 et 8 juillet
**TOUR CIBC
CHARLES-BRUNEAU**
Arrivée au parc Delpha-Sauvé
le 7 et départ de l'Hôtel Plaza
le 8 juillet
tourcibc.charlesbruneau.qc.ca

8-9, 14-15 et 16 juillet
LES RÉGATES DE VALLEYFIELD
Soirées-spectacles
15 au 17 juillet
Courses
regatesvalleyfield.com



22-29 juillet, 5-12 août
**LES SOIRÉES DE L'HUMOUR
FABIEN CLOUTIER**
Salle Albert-Dumouchel
20 h 30 | 30 \$ | valspec.com

30 juillet
LES SAMEDIS URBAINS
Rue Nicholson | 14 h à 19 h
Gratuit
destinationvalleyfield.com

AOÛT

6 et 7 août
FESTIVAL DES ARTS
Parc Delpha-Sauvé
Samedi – 12 h à 21 h
Dimanche – 10 h à 17 h
festivaldesartsvisuels.com

6 et 13 août
LES SAMEDIS URBAINS
Rue Nicholson | 14 h à 19 h
Gratuit
destinationvalleyfield.com



11-12-13-14 août
**RODÉO INTERNATIONAL
VALLEYFIELD**
Parc Marcil
rodeointernationalvalleyfield.com

13 août
THÉ MUSO
Parc Delpha-Sauvé
lemuso.com

20 août
COURSE ET COULEURS
Parc Delpha-Sauvé et
dans les rues de la ville
Chapeauté par le
triathlonvalleyfield.ca



20 et 21 août
TRIATHLON
Parc Delpha-Sauvé et
dans les rues de la ville
triathlonvalleyfield.ca

25-26-27 août
FESTIVAL ARTEFACT
Parc Delpha-Sauvé
festivalartefact.com

PLAISIRS ASSURÉS AUX RÉGATES



Sans contredit, les Régates de Valleyfield constituent un produit unique, pas seulement au Québec, mais également à travers l'Amérique du Nord. Le festival en sera à ses 78 années d'existence les 15, 16 et 17 juillet prochain.

Aux trois jours de courses d'hydroplanes se greffent de grands chouchous du Québec. En effet, Rémi Chassé, Kain, Les Cowboys Fringuants et Éric Lapointe ne sont que quelques-uns des artistes que les fans auront la chance de voir en prestation.

En outre, des animations de rue, jeux gonflables et braderie (vente trottoir) s'ajoutent à la frénésie des visiteurs!

Détails : regatesvalleyfield.com

C'est nouveau

GRATUITÉ ET ESCAPADE

La navette des canaux assure une liaison fluviale entre trois accès majeurs du réseau cyclable du Suroît : centre-ville de Salaberry-de-Valleyfield, piste cyclable Soulanges et Parc régional de Beauharnois-Salaberry. Cet été, si vous présentez votre coupon d'embarquement le jour même, vous obtiendrez une entrée gratuite à la plage de Saint-Zotique. Les visiteurs d'autres villes sur présentation du coupon pourront obtenir l'entrée gratuite pour les enfants (accompagnés d'un adulte surveillant selon la politique en vigueur) au complexe aquatique situé dans le parc Delpha-Sauvé.



JEU D'ÉVASION « ESCAPE ROOM »

Imaginez-vous dans une pièce close durant 1 heure. Comment en trouver l'issue? L'heure

avance et vous devez vous en échapper. Une expérience immersive et interactive durant laquelle vous devrez trouver des indices et utiliser vos habiletés à résoudre des énigmes en famille, entre amis ou en solo, selon les niveaux et les thématiques. Cette activité s'ajoute aux scènes d'animations urbaines originales et branchées et au Bar à bulles, prestations musicales, art de rue, activités interactives, numéro de cirque, danse, artisans et exposants dans la thématique Pinterest des Samedis Urbains. À vivre, rue Nicholson, les 30 juillet, 6 et 13 août.

Info : destinationvalleyfield.com
 Réservation de l'activité
 « Escape Room », jeu d'évasion :
lafactory.org

QUARTIER GOURMAND

Dans un rayon de 0,5 km, accessibles en moins de 10 minutes à pied de la baie, retrouvez une dizaine de restaurants-terrasses pour célébrer l'été. Une diversité culinaire surprenante pour les amateurs de bonne bouffe :

cajun-créole (essayez l'entrée d'alligator), bistro italien, cuisine mexicaine traditionnelle, pub-grill-lounge, familial, asiatique... Laissez-vous tenter et variez vos sorties!

Plus d'information sur le destinationvalleyfield.com

CROISIÈRE AU BAYOU

La croisière Bayou offre une balade sur le lac Saint-François d'une durée de 2 heures incluant un repas cajun-créole inspiré de la Nouvelle-Orléans avec ambiance jazzée. Disponible les vendredis 24 juin, 29 juillet et 26 août, à 19 h. Tarif : 50 \$ | adulte 25 \$ | 12 ans et moins.

Réservation : 514 871-8356, p. 3

ASTUCE : Le bateau-mouche accueille des groupes jusqu'à 35 personnes en réservation privée.



ACTIVITÉS CULTURELLES AU CENTRE-VILLE

(relâche 14-15-16 juillet et 7 août)

ville.valleyfield.qc.ca/activites-quotidiennes

DIMANCH'ART

Pont Jean-De La Lande
Esplanade nord
Dès le 26 juin | 13 h à 16 h
Relâche le 28 août

LES LUNDIS MOTS, PIANO, POÉSIE

Rive nord du pont
Jean-De La Lande
Participez à des ateliers
d'écriture, jouez du piano et
écoutez les artistes
Dès le 27 juin | 19 h à 21 h

LES MERCREDIS DES MILLE ET UN JEUX

Pont Jean-De La Lande
Jeux de société, échecs et
scrabble pour tous
Dès le 29 juin | 19 h à 22 h



LES JEUDIS VERTS

Marché public | 51, rue Hébert
Animation en lien avec
l'environnement et la
production maraîchère
Dès le 25 juin | 13 h à 18 h

VENDREDIS TECHNO/ÉLECTRO

Pont Jean-De La Lande
Esplanade nord
Musique et jeux de lumière
pour les 12-24 ans
Dès le 8 juillet | 19 h à 22 h

HALTE DES MÉTIERS D'ART

Marché public | 51, rue Hébert
Kiosque d'exposition et vente
de produits artisanaux locaux et
ateliers d'animation
Les samedis dès le 2 juillet
9 h à 14 h

LES SAMEDIS HISTOIRE, PATRIMOINE ET GÉNÉALOGIE

Marché public | 51, rue Hébert
Initiation à la généalogie,
mini-expositions et
conférences éclair
Dès le 2 juillet | 9 h à 13 h

LES SAMEDIS DANSANTS

Rotonde du parc Delpha-Sauvé
Danse sociale, country et en
ligne pour tous
Animés par des écoles de danse
Dès le 2 juillet | 19 h à 22 h
Relâche 9, 16 juillet et
20, 27 août
Info : 450 371-8635

C'est Extra

MAISON DES JEUNES

Depuis plus de 30 ans, la Maison de la jeunesse 12-17 (MDJ), est un lieu de rencontres animées, d'apprentissage et d'appartenance pour les 12 à 17 ans de la région. C'est un endroit qui vise à stimuler l'engagement et à encourager l'expression, l'implication et la responsabilisation des jeunes par le biais d'activités, de rencontres, de projets et d'événements qui se déroulent avec l'aide d'adultes signifiants : les animateurs! Les jeunes y viennent de façon volontaire et sont invités à participer à la vie de leur milieu jeunesse!

Un été à la MDJ, c'est des sorties encadrées et accompagnées par les animateurs telles que La Ronde, le « paintball », les glissades d'eau, une nuit blanche, les feux d'artifice de Montréal, des sports, des sorties à la plage et à la piscine, etc. Tu as d'autres idées? Viens nous les partager et on les mettra en action!

Les activités seront organisées les fins de semaine dans le skateplaza et d'autres lieux dans la ville, informez vous.

OUVERT : mardi, mercredi, jeudi 13 à 21 h et vendredi, 13 h à 22 h
FERMÉ : Samedi, dimanche et lundi

L'HORAIRE et les **ACTIVITÉS** peuvent varier, nous vous invitons à visiter le mdjvalleyfield.com, ou facebook.com/mdj.valleyfield, ou à appeler au 450 373-6788.



TOUS AU MARCHÉ PUBLIC!

51, rue Hébert

Jeudi – 13 h à 18 h

Samedi – 8 h à 13 h

Dès le 25 juin

Situé au centre-ville, le marché est l'endroit désigné pour être au cœur de l'action et faire provision des produits locaux, frais et faits maison. Venez profiter de l'accueil souriant, posez vos questions et faites un brin de jasette! La fraîcheur à quelques pas du boulot!



ACTIVITÉS NAUTIQUES ET AQUATIQUES

PLAGE DU PARC RÉGIONAL DES ÎLES-DE-SAINT-TIMOTHÉE

18 juin au 21 août
4-5, 11-12 juin, 27-28 août et
3-4-5 septembre | 10 h à 18 h
Gratuit sur présentation de la
carte du citoyen
450 377-1117
plagevalleyfield.com

ACTIVITÉS SPÉCIALES

Le lancement officiel de
l'ouverture quotidienne de la
plage se tient le samedi 18 juin
(s'il pleut, dimanche 19 juin).
Au menu : animation, structures
gonflables sur l'eau, location
gratuite de planche de surf à
pagaie, de canot, de pédalo
ou de kayak avec la carte du
citoyen.

Les amateurs du 7^e art
profiteront aussi du Cinéma
pop-corn en plein air dans le
parc, les samedis 2 et 30 juillet
et le 13 août à 19 h 30.
Apportez votre chaise!
450 377-1117
plagevalleyfield.com

PISCINE INTÉRIEURE

Cité des Arts et des Sports
450 373-6573
ville.valleyfield.qc.ca

JEUX D'EAU

Parcs Delpha-Sauvé, Denault,
des Éperviers, Larin, Lionel-
Groulx, Morin et des Orchidées
9 h à 20 h | ville.valleyfield.qc.ca



COMPLEXE AQUATIQUE

Parc Delpha-Sauvé
18 juin au 28 août
3 au 5 septembre
11 h à 19 h
Fermeture à 16 h le 13 juillet
FERMÉ les 14, 15 et 16 juillet
Gratuit sur présentation de la
carte du citoyen | 450 373-6573

DÉCOUVREZ VOTRE PATRIMOINE

EXPO AU MUSO

MoCo l'Étoffe d'une ville
En permanence

L'archéologie du présent
Jusqu'au 5 septembre

**Dumouchel, naissance
d'un créateur**
Jusqu'au 11 septembre
MUSO | lemuso.com

VISITES GUIDÉES

**Visites guidées du
Quartier Nord**

24 juillet au 28 août (les dimanches)
13 h à 15 h 30
Contribution volontaire
Réservation : CPAQ
450 370-4387, poste 104
praqanim@cogocable.ca

Visite du quartier des Anglais

6-7-13-14 août | 14 h | \$
Réservation : 450 370-4855
reservation@lemuso.com



C'EST DANS L'AIR

AMÉLIORATIONS AU PARC CANIN

D'ici au 22 juillet prochain, le parc sera doté d'une surface en pierre de rivière. Implanté avec succès dans d'autres villes, cet ajout résoudra le problème de piétinement observé sur le gazon. Au programme au mois d'août : optimisation du drainage de l'aire d'exercice, installation d'une buvette adaptée pour chiens et de mobilier urbain permanent.

JEU D'EAU

Bonne nouvelle! Les travaux de réalisation du jeu d'eau au parc Gagnier s'amorcent. Ils devraient être complétés avant le 15 août.

TENNIS

Les travaux de réfection des terrains de tennis de la rue Rolland et des parcs Guy-Bélanger, Félix-Leclerc et Morin seront effectués au cours des mois de juillet, août et septembre. Des lignes de jeu temporaires seront peintes de façon à permettre l'usage des terrains restaurés dès cet été.

JE M'INFORME SUR LE WEB! VILLE.VALLEYFIELD.QC.CA



Accueil	450 370-4300	Perception des taxes	450 370-4330
Appels d'offres et approvisionnements	450 370-4824	Relations avec le milieu	450 370-4800
Bibliothèque Armand-Frappier	450 370-4860	Ressources humaines	450 370-4805
- Succursale Saint-Timothée	450 371-6854	Sécurité incendie	450 370-4750
Cabinet du maire	450 370-4819	Service récréatif et communautaire	450 370-4390
Communications	450 370-4875	Système Automatisé de Messages	450 370-4533 (inscription SAM)
Contentieux	450 370-4304	Traitement de l'eau [poste 4838]	450 370-4770
Cour municipale	450 370-4810	Travaux publics / Requêtes	450 370-4820 (animaux nuisibles, errants ou morts, bris, collecte des ordures, déneigement, environnement, recyclage)
Développement	450 370-4800	Urbanisme et permis	450 370-4310 (construction, rénovation, piscine et abris d'auto)
Direction générale	450 370-4800	Sûreté du Québec [police]	310-4141
Écocentre	450 370-4820	Urgence et ambulance	9-1-1
Environnement	450 370-4820		
Évaluation (taxation) et facturation	450 370-4333		
Greffe	450 370-4304		
Ingénierie	450 370-4844		
Licences pour chiens et chats	450 377-2428		
Paiement des fournisseurs	450 370-4323		

Lors de situations d'urgence majeures,
syntonisez la radio locale **MAX 103,1 FM**

CRÉDITS

Coordination : Danielle Prieur

Rédaction : Martine Boyer / Ginette Hébert / Michel Joly / Sylvie Péladeau

Photos : Ville de Salaberry-de-Valleyfield, sauf indication contraire

Tirage : 21 000 copies



Imprimé avec de l'encre végétale
sur du papier recyclé



Publié par le Service des relations
avec le milieu

BLOC-NOTES

SERVICES FERMÉS DÈS MIDI LE JEUDI 23 JUIN

Tous les services de l'hôtel de ville, Cour municipale, Ingénierie, Sécurité Incendie (secrétariat), Service récréatif et communautaire.

CONGÉS FÉRIÉS : 24 JUIN – 1^{ER} JUILLET – 5 SEPT.

Seuls les services d'urgence du Service de sécurité incendie et le service d'urgence de l'environnement et des travaux publics seront ouverts.

SERVICE DE L'URBANISME ET DES PERMIS

OUVERT : 23 et 30 juin : de 8 h à 16 h 30

FERMÉ : 24 juin, 1^{er} juillet et 5 septembre

SERVICE DES REQUÊTES ET PLAINTES

OUVERT : 23 juin : de 8 h à 16 h 30

FERMÉ : 24 juin, 1^{er} juillet et 5 septembre

HORAIRE D'ÉTÉ – SERVICE DES REQUÊTES

ET PLAINTES | 450 370-4820

Du 27 juin au 2 septembre incl.

Lundi au jeudi : 7 h à 16 h 30

Vendredi : 7 h 30 à 15 h 30

FERMÉ de 12 h à 13 h

N.B. : En dehors des heures précitées, pour toute urgence, composez le 9-1-1.

BIBLIOTHÈQUE ARMAND-FRAPPIER

Horaire – du 25 juin au 4 septembre incl.

Lundi : 10 h à 20 h

Mardi au vendredi : 10 h à 18 h

Samedi : 12 h à 16 h | Dimanche : **FERMÉE**

FERMÉE : 24 juin, 1^{er} juillet et 5 septembre

SUCCURSALE SAINT-TIMOTHÉE

Horaire – du 25 juin au 4 septembre incl.

Lundi, mardi, mercredi : 12 h à 18 h

Jeudi : 12 h à 20 h | Vendredi : 9 h à 15 h

Samedi et dimanche : **FERMÉE**

FERMÉE : 24 juin, 1^{er} juillet et 5 septembre

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

24 juin, 1^{er} juillet et 5 sept. – Aucun changement

COLLECTE DE SURPLUS DE CARTON

Semaine du 4 juillet

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

TV Cogeco Câble 13 – 19 h

21 juin – 20 septembre (télédiffusées)

5 juillet – 16 août (non télédiffusées)